

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-002541 / 52082705
Perfect S.A., 1163 Etoy
Rotatives, machines à imprimer, assemblage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 6 F
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)
- 14-001750 / 86972400
Arge SiSto N8 Ghüebalm- & Giessbachtunnel, 1950 Sion
Bau von zwei Sicherheitsstollen beim Chüebalm- und beim Giessbachtunnel
an der N8
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
90 H
12.05.2014–11.05.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-001754 / 52030377
ETA SA Fourniturenfertigung Mecaline Werk 15, 2740 Moutier
Production pièces d'horlogerie: Secteur «Décor HDG – Secteur C»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 4 F
23.06.2014–30.06.2016 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-000644 / 40592916
Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA, 2000 Neuchâtel
Travaux de surveillance et de contrôle de la transformation du tronçon
autoroutier N5 St-Blaise – Cornaux
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.04.2013–31.03.2016 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 14-001756 / 83586541
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 2926 Boncourt
Secteur E: «Assemblage T0 / T1 / T2»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
19 H, 75 F
01.07.2014–31.05.2017 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

6 août 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail